

JUSTICE ET VÉRITÉ



POUR

f JUSTICE POUR ANGELO

ANGELO

Rassemblement à la mémoire d'Angelo Garand

SAMEDI 22 AVRIL

15H / TRIBUNAL DE BLOIS

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE - 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

JUSTICE POUR ANGELO

Le 30 mars, Angelo Garand a été exécuté par les gendarmes à Seur, dans le Loir et Cher. Les membres de la famille, traités comme des criminels, ont été mis en joue et brutalisés, en présence d'un enfant de trois ans.

Venu pour l'interpeller, les hommes du GIGN l'ont abattu à bout portant, dans la petite remise où il s'était caché. Il ne voulait pas retourner à la prison de Vivonne, où il purgeait une condamnation pour vol.

- Pourquoi le procureur de Blois fait-il passer Angelo pour un fugitif dangereux, alors qu'il avait bénéficié d'une permission de sortie?

- Pourquoi faire intervenir le GIGN, alors qu'Angelo n'avait pas résisté lors de sa précédente interpellation? Qui a ordonné cet assaut macabre?

- Pourquoi les gendarmes sont-ils entrés mitraillettes en mains dans la pièce où s'était réfugié Angelo, au lieu d'attendre qu'il sorte ?

Depuis le lendemain du drame, la famille reste sans réponse. Aujourd'hui elle réclame justice et vérité pour Angelo, comme pour les autres victimes de la violence des forces de l'ordre.

**La famille Garand et ses soutiens appellent à un
RASSEMBLEMENT À LA MÉMOIRE D'ANGELO,
LE SAMEDI 22 AVRIL, À 15H
DEVANT LE TRIBUNAL DE BLOIS.**